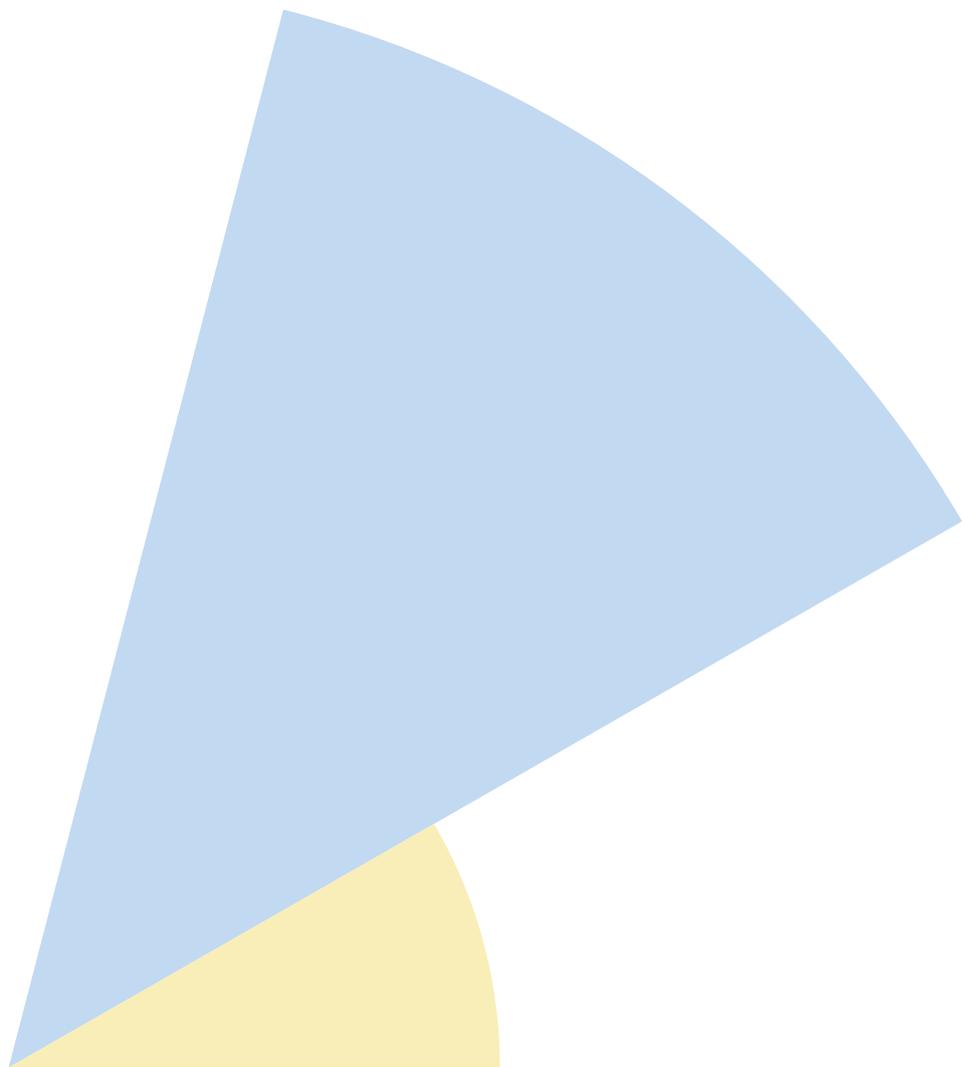


Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires



Des fragilités qui renforcent l'exposition à la pauvreté dans les territoires

La pauvreté monétaire peut se superposer à d'autres formes de difficultés sociales et être associée à certains facteurs potentiellement aggravants. La conjonction entre ces phénomènes est plus facile à appréhender via une approche territorialisée. En effet, elle conduit à analyser des indicateurs dont certains sont assez directement liés à la pauvreté, alors que d'autres semblent plus indépendants ou contextuels : situation défavorable sur le marché du travail, faible niveau de formation initiale, situation familiale délicate, difficulté d'accès au logement, difficulté d'accès aux soins, éloignement aux services de la vie courante, difficultés liées à la mobilité, etc.

Pour les ménages en dessous du seuil de pauvreté monétaire, vivre au sein de territoires exposés à d'autres formes de fragilités économiques ou sociales peut contribuer à renforcer leur situation de précarité.

Ces fragilités sont appréhendées ici au travers de sept thèmes : insertion professionnelle, niveau de formation initiale, logement, situations familiales, mobilité, accès aux soins, et accès aux services publics.

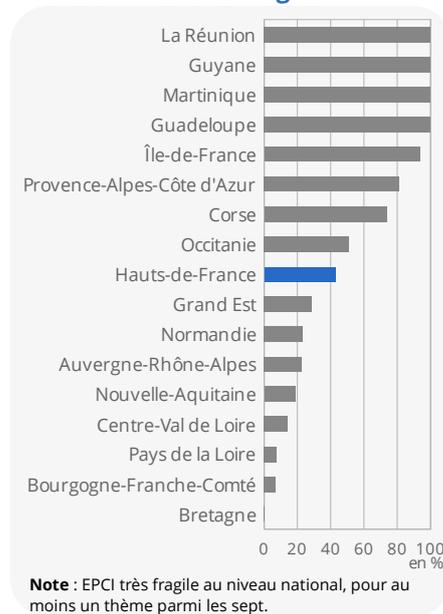
Au sein de chacun de ces thèmes, l'analyse de trois indicateurs (détaillés dans la suite du chapitre) permet d'estimer la fragilité d'un territoire au regard de critères nationaux. Ainsi, un EPCI sera qualifié de « très fragile », si pour deux indicateurs, il se situe dans les 10 % des EPCI français dont la valeur est la plus défavorable et parmi les 25 % les plus défavorisés pour le troisième indicateur. De la même façon, on peut identifier des EPCI « fragiles » au niveau national ▶ [méthodologie](#).

Certains EPCI non fragiles au niveau national peuvent apparaître comme fragiles au niveau régional s'ils font partie du quart des EPCI les plus touchés au niveau régional sur au moins deux indicateurs.

En 2020, dans la région, 42,8 % de la population vit dans un EPCI très fragile d'un point de vue national pour au moins un thème ▶ [figure 1](#).

Parmi les sept thèmes étudiés, la région se distingue par un niveau relativement plus élevé de fragilité pour le thème de l'insertion professionnelle : 33,7 % de la population réside dans un EPCI classé comme très fragile sur ce thème ▶ [figure 2](#).

▶ 1. Part de la population résidant dans un EPCI très fragile



▶ 2. Part de la population vivant dans un EPCI fragile d'un point de vue national

Les thèmes :	% de la population des EPCI Hauts-de-France	
	Très fragile	Fragile
Insertion professionnelle	33,7	46,0
Niveau de formation initiale	21,6	59,9
Logement	0,0	43,2
Situations familiales	11,7	54,1
Mobilité	0,1	11,4
Accès aux soins	0,0	6,1
Accès aux services publics	0,0	8,2

Champ : population des EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

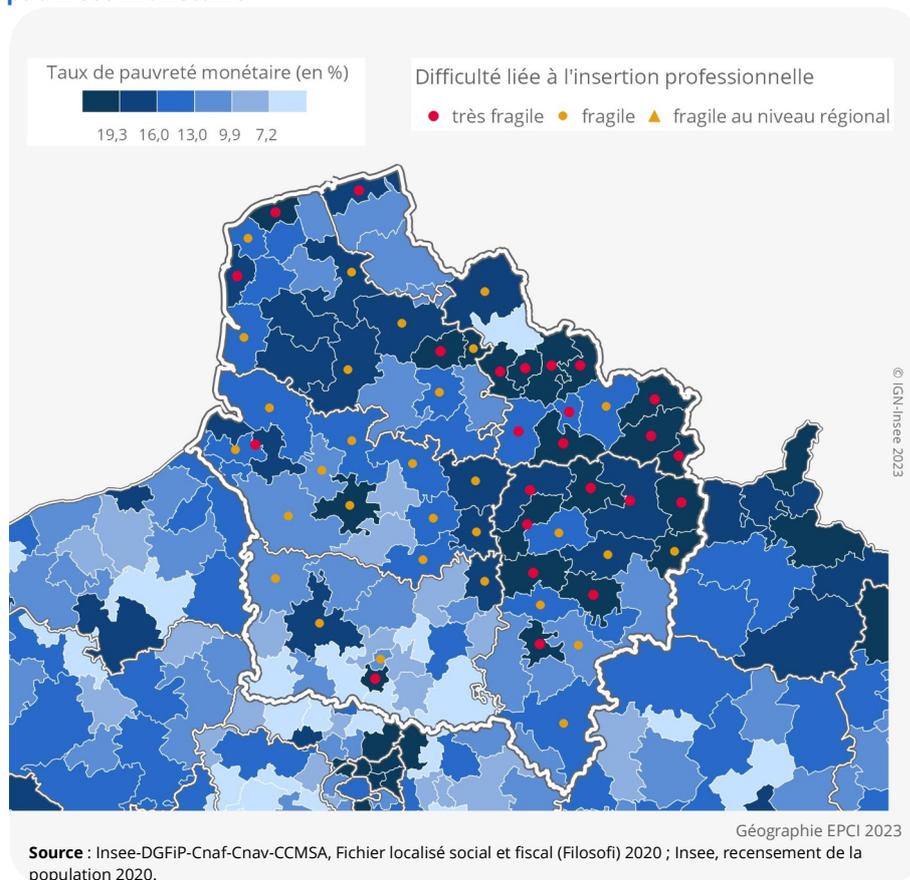
THÈME 1 : INSERTION PROFESSIONNELLE

Difficultés d'insertion sur le marché du travail et pauvreté sont étroitement liées. On observe en effet une forte corrélation entre taux de pauvreté monétaire et taux de chômage au niveau des EPCI de la région.

La même corrélation existe avec le taux de chômage de longue durée, caractérisant des difficultés d'insertion encore plus fortes. Bien que le lien apparaisse moins affirmé, certains territoires touchés par un fort degré de pauvreté sont aussi concernés par une insertion plus difficile des jeunes, avec une part élevée des 16-25 ans ni en emploi, ni en formation.

Dans la région, les EPCI du nord de l'Aisne, ainsi que ceux de l'ex-bassin minier combinent de forts taux de pauvreté et des difficultés liées à l'insertion professionnelle marquées
► figures 3 et 4.

► 3. EPCI fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle et taux de pauvreté monétaire



► 4. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'insertion professionnelle

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des jeunes 16-25 ans ni en emploi ni en formation
CA de Lens - Liévin	Lens	+++	19,2	49,0	49,3
CU de Dunkerque	Dunkerque	+++	18,5	51,2	47,0
CA Valenciennes Métropole	Valenciennes	+++	20,0	51,0	50,4
CA de la Porte du Hainaut	Denain	+++	19,0	50,7	49,7
CA Douaisis Agglo	Douai	+++	18,4	48,3	48,6
CA Maubeuge Val de Sambre	Maubeuge	+++	24,2	56,5	56,2
CA du Boulonnais	Boulogne-sur-Mer	+++	18,7	49,1	47,3
CA Grand Calais Terres et Mers	Calais	+++	21,0	54,2	54,0
CA Creil Sud Oise	Creil	+++	21,1	50,1	47,2
CA de Cambrai	Cambrai	+++	17,7	49,6	47,0
CA du Saint-Quentinois	Saint-Quentin	+++	19,8	53,2	50,0
CC Cœur d'Ostrevent	Somain	+++	18,6	49,4	48,8

*RP : au sens du recensement de la population, diffère du taux de chômage au sens du Bureau International du Travail. +++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	15,7	51,0	44,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	13,2	46,7	39,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	s.o.	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

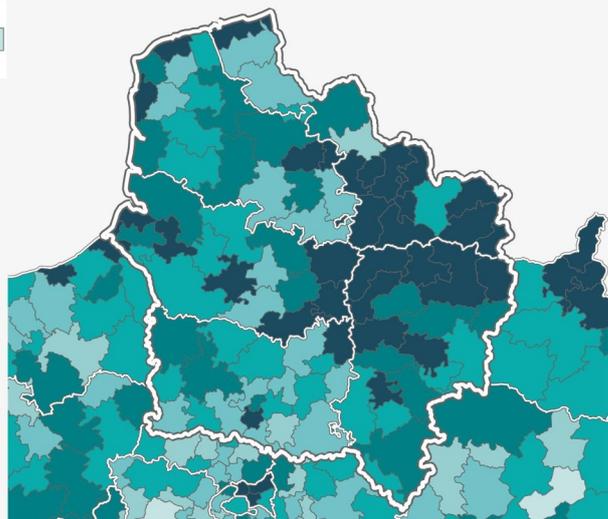
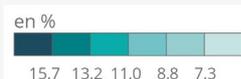
Source : Insee, recensement de la population (RP) 2020.

► 5a. Part des chômeurs au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans et le nombre d'actifs âgés de 15 à 69 ans (actifs ayant un emploi et chômeurs).

Au sens du recensement, est chômeur toute personne qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès de Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail.

La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle Emploi. Sur la France hors Mayotte, le taux de chômage au sens du BIT s'établit à 8 % en 2020, contre 12,7 % au sens du recensement,

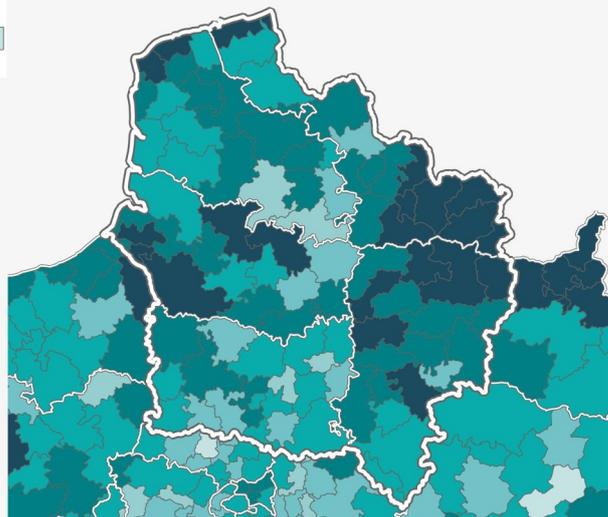
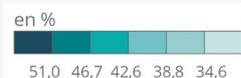


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5b. Part des chômeurs de longue durée au sens du recensement de la population

Indicateur : Rapport entre le nombre de chômeurs au sens du recensement âgés de 15 à 69 ans en recherche d'emploi depuis un an ou plus et le nombre de personnes âgées de 15 à 69 ans déclarées au chômage au sens du recensement (inscrite ou non à Pôle Emploi).

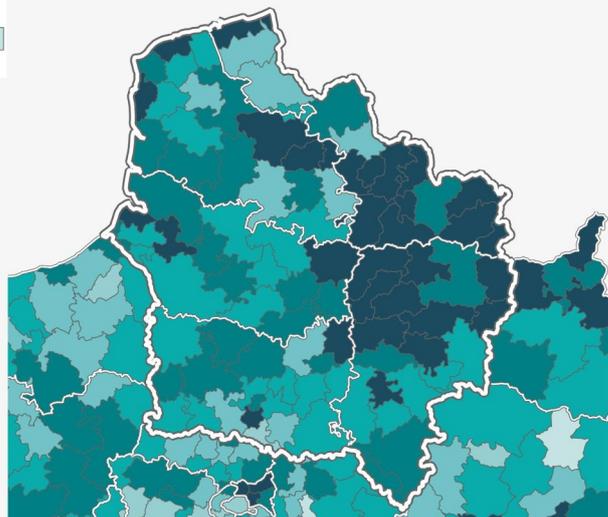
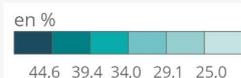


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 5c. Part des jeunes (16-25 ans) ni en emploi ni en formation

Indicateur : Part des jeunes (de 16 à 25 ans compris) ayant déclaré au recensement être sans emploi et non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours parmi les personnes de 16 à 25 ans déclarant être non inscrites dans un établissement d'enseignement.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

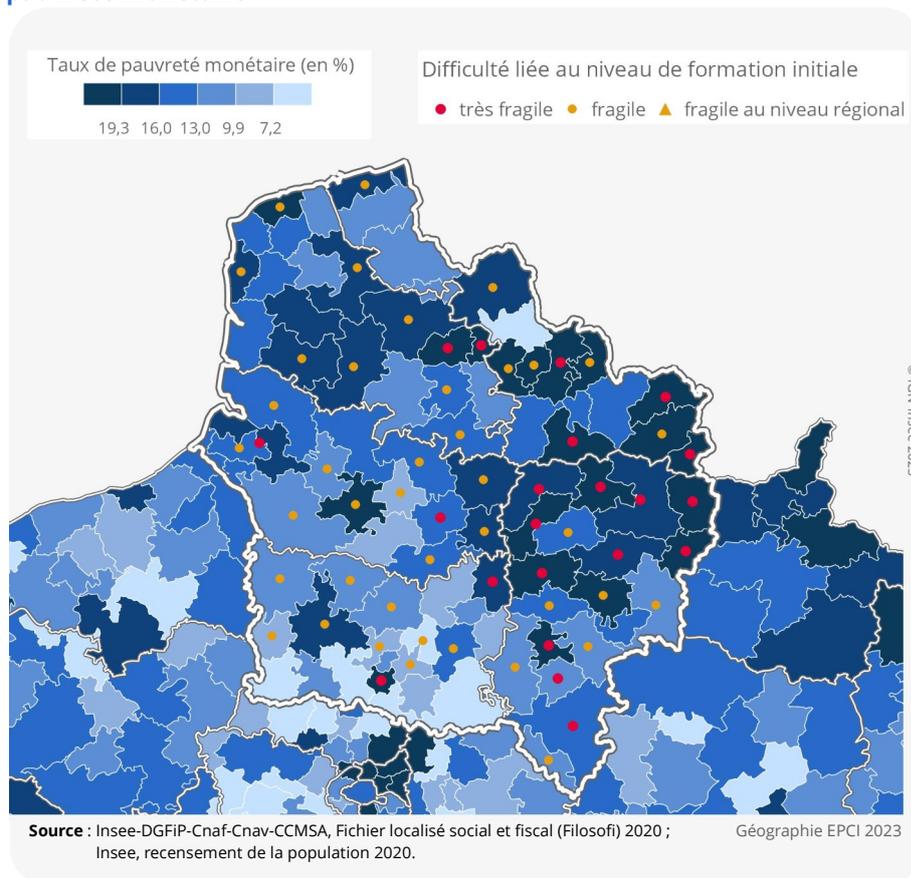
THÈME 2 : NIVEAU DE FORMATION INITIALE

Un faible niveau de formation initiale augmente fortement le risque de ne pas avoir d'emploi ou d'avoir un emploi faiblement rémunérateur.

En effet, même plusieurs années après la sortie de formation initiale, les personnes peu ou pas diplômées sont nettement plus souvent inactives ou au chômage que les diplômées. Ces difficultés d'insertion sur le marché du travail sont encore plus marquées pour les jeunes qu'elles ne l'étaient pour leurs aînés, faisant de la lutte contre le décrochage un enjeu de politique publique.

Un faible niveau de formation initiale peut aussi être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base, susceptibles d'entraîner des difficultés dans la vie quotidienne, tel qu'un risque plus marqué de difficulté de lecture ou d'illectronisme, facteurs d'exclusion sociale ▶ figures 6 et 7.

▶ 6. EPCI fragiles sur le thème du niveau de formation initiale et taux de pauvreté monétaire



▶ 7. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du niveau de formation initiale

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans
CA de Lens - Liévin	Lens	+++	28,5	46,8	55,6
CA de la Porte du Hainaut	Denain	+++	26,9	51,5	53,3
CA d'Hénin-Carvin	Hénin-Beaumont	+++	29,3	50,5	53,9
CA Maubeuge Val de Sambre	Maubeuge	+++	26,9	52,7	55,1
CA Creil Sud Oise	Creil	+++	37,3	52,2	57,0
CA du Saint-Quentinois	Saint-Quentin	+++	27,5	57,5	53,9
CA du Caudrésis et du Catésis	Caudry	+++	29,3	55,4	58,6
CA Chauny-Tergnier-La Fère	Tergnier	+++	27,3	48,3	56,3
CA de la Région de Château-Thierry	Château-Thierry	+++	27,2	51,5	55,1
CA GrandSoissons Agglomération	Soissons	+++	28,0	54,7	53,3
CA de la Baie de Somme	Abbeville	+++	27,3	50,4	54,2
CC du Pays Noyonnais	Noyon	+++	29,2	53,1	57,5

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	26,2	50,4	55,4
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	23,5	45,7	52,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	s.o.	s.o.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

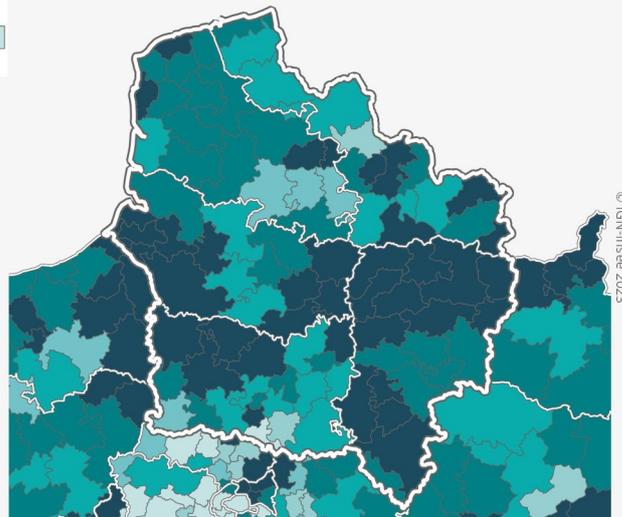
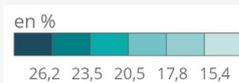
Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 8a. Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 ans ou plus ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou être détentrices d'un certificat d'études primaires (CEP) parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.

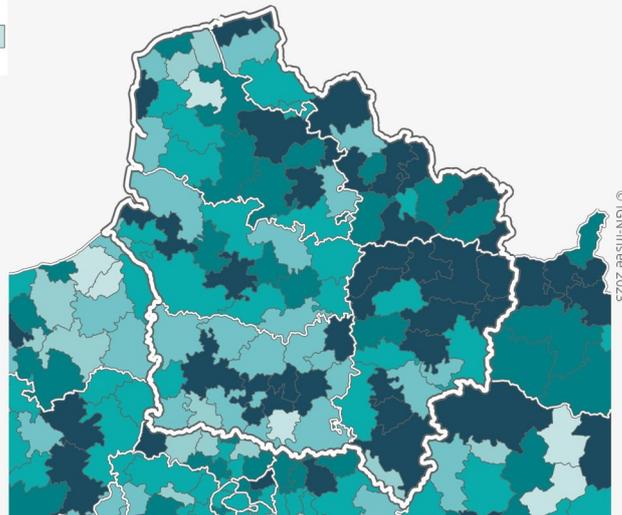
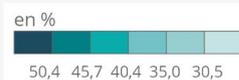


Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 8b. Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés

Indicateur : Part des jeunes (de 15 à 19 ans compris) ayant déclaré au recensement être non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours et ayant comme diplôme le plus élevé le diplôme national du brevet, parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement pour l'année en cours.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

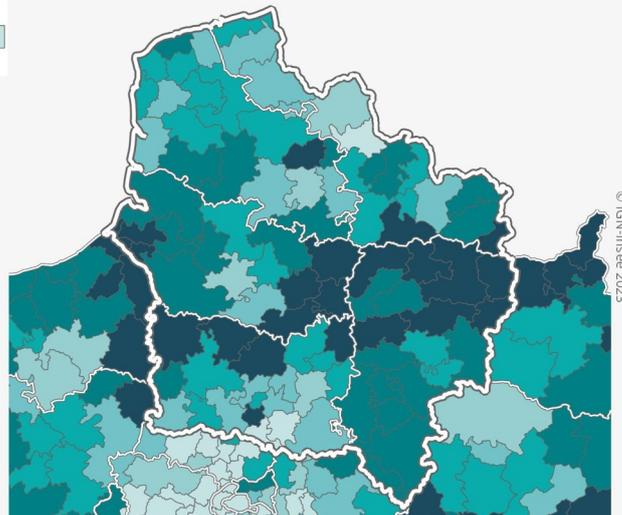
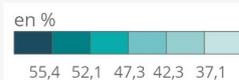
Géographie EPCI 2023

► 8c. Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans (standardisée par âge)

Indicateur : Part des personnes âgées de 20 à 65 ans compris, ayant déclaré au recensement être sans diplôme ou avoir un diplôme de niveau inférieur au baccalauréat (BEPC, brevet élémentaire, brevet des collèges, CAP, BEP) parmi les personnes âgées de 20 à 65 ans.

Le niveau de diplôme fait référence au diplôme le plus élevé déclaré par l'individu.

Cette part est standardisée selon l'âge pour permettre de comparer les territoires en supprimant les effets des différences de structure par âge de la population. Elle est calculée en prenant en compte pour chaque territoire la structure par âge quinquennal de la population.



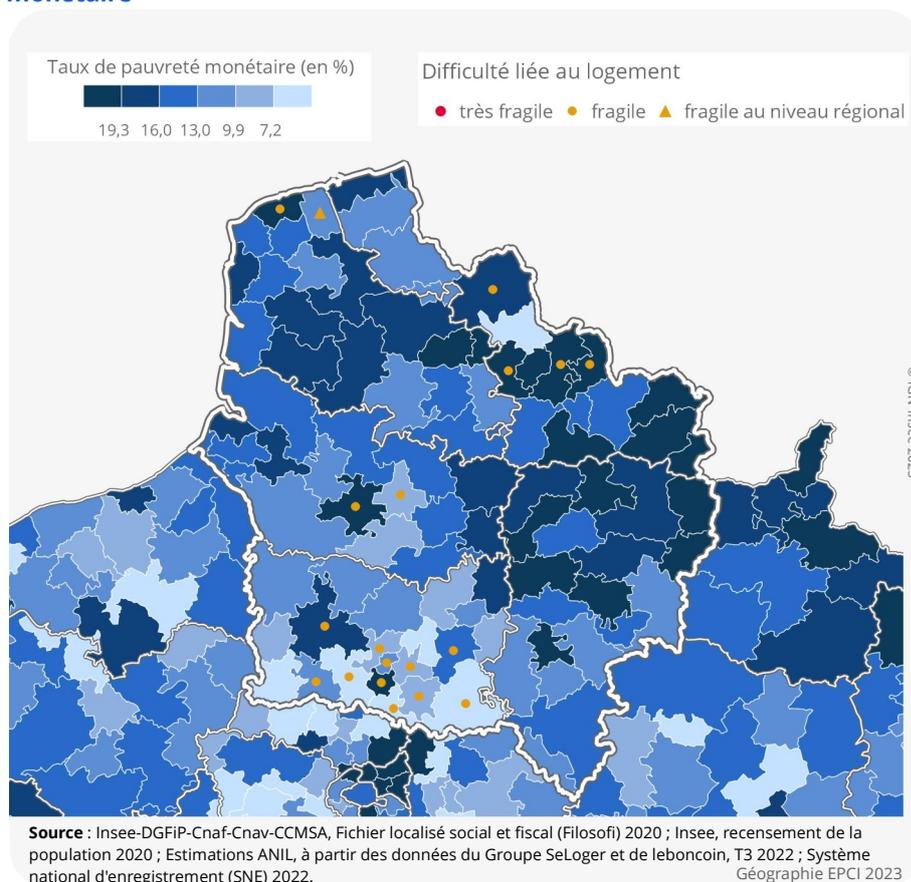
Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

THÈME 3 : LOGEMENT

Lorsque l'offre de logement social n'est pas suffisante au regard des besoins et que les loyers proposés dans le parc locatif privé sont élevés, l'accès au logement peut constituer une difficulté importante pour les plus modestes. Ces tensions sur le marché de l'immobilier couplées à des ressources insuffisantes peuvent par ailleurs être à l'origine de situations de mal logement et d'inadéquation entre la taille du logement et celle du ménage ▶ figures 9 et 10.

▶ 9. EPCI fragiles sur le thème du logement et taux de pauvreté monétaire



▶ 10. Les EPCI les plus fragiles sur le thème du logement

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des résidences principales en état de suroccupation en %	Loyers d'annonce élevés (1)	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution en nombre
Métropole Européenne de Lille	Lille	++	4,2	xx	5,4
CA Valenciennes Métropole	Valenciennes	++	3,1	xx	4,1
CA Amiens Métropole	Amiens	++	4,9	xx	3,4
CA de la Porte du Hainaut	Denain	++	2,6	xx	4,3
CA Douaisis Agglo	Douai	++	2,6	xx	3,8
CA du Beauvaisis	Beauvais	++	4,7	xx	4,1
CA Grand Calais Terres et Mers	Calais	++	2,5	xx	2,8
CA Creil Sud Oise	Creil	++	12,3	xxx	5,1
CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne	Compiègne	++	4,0	xx	3,0
CC Thelloise	Chambly	++	3,2	xx	3,9
CC du Pays de Valois	Crépy-en-Valois	++	3,6	xx	3,6
CC de l'Aire Cantilienne	Chantilly	++	3,3	xxx	4,9

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

(1) part de la pop. exposée : xxx très importante, xx importante, x importante régionalement

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	4,0	n.c.	8,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	2,5	n.c.	5,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	s.o.	n.c.	4,3

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

n.c. : non concerné, s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

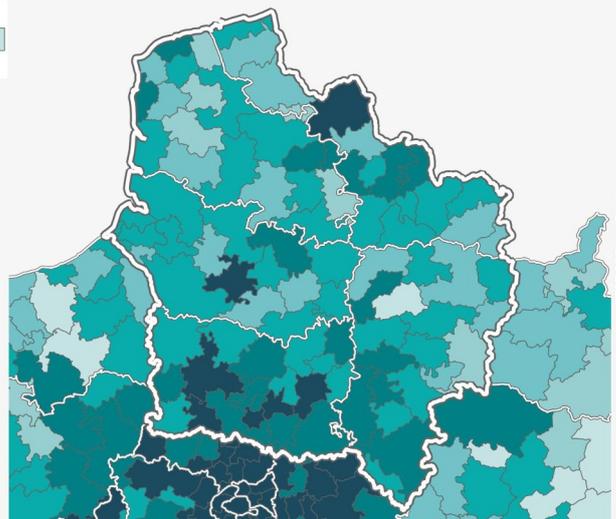
Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020 ; Estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et de leboncoin, T3 2022 ; Système national d'enregistrement (SNE) 2022.

► 11a. Part des résidences principales en état de suroccupation

Indicateur : Rapport entre le nombre de résidences principales en état de suroccupation (hors studio occupé par une personne) et le nombre de résidences principales (hors studio occupé par une personne) .

Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale.



Source : Insee, recensement de la population 2020.

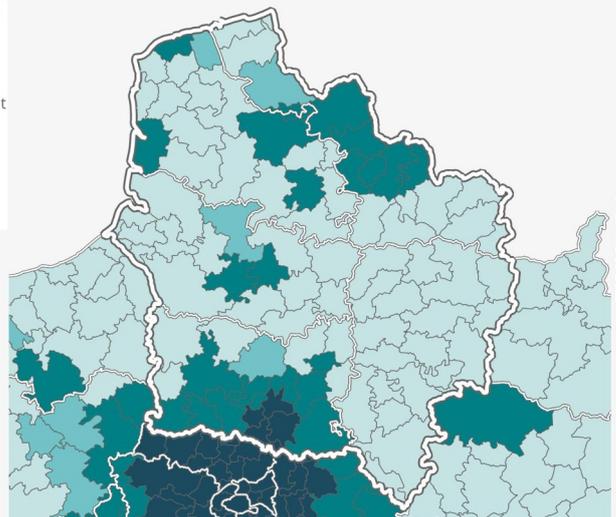
Géographie EPCI 2023

► 11b. Part de la population exposée à des loyers d'annonce élevés

Indicateur : Part de la population de l'EPCI vivant dans une commune avec des loyers élevés.

Des indicateurs de loyer du parc locatif privé à l'échelle de la commune sont estimés par l'Agence Nationale pour l'Information et le Logement (ANIL) grâce à l'utilisation des données d'annonces parues sur les plateformes leboncoin et du Groupe SeLoger sur la période 2018 – 2022.

Un loyer est ici considéré comme élevé lorsqu'il est supérieur au loyer minimal auquel est exposée la moitié des locataires du territoire (médiane du loyer d'annonce pondérée par la population des locataires). La fragilité d'un territoire est déterminée par la part de la population soumise à un loyer élevé.

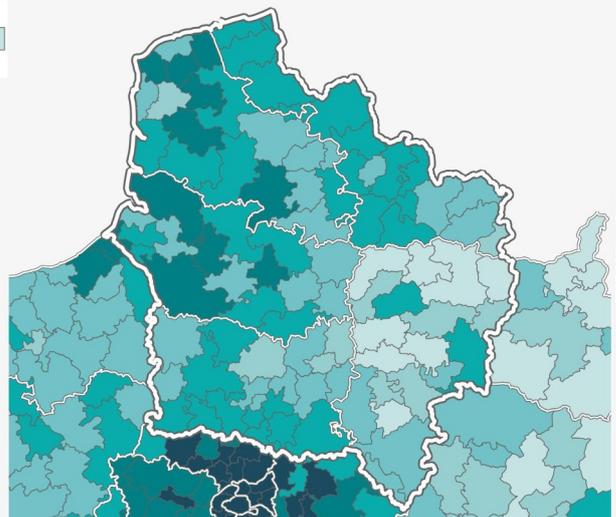
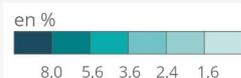


Source : estimations ANIL, à partir des données du Groupe SeLoger et leboncoin, T3 2022 ; Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

► 11c. Demandes de logement social pour une attribution

Indicateur : Nombre de demandes de logement social (hors mutations), au 31 décembre 2022 pour la première localisation souhaitée, divisée par les attributions (hors mutations), pour des personnes physiques, en 2022, pour la première localisation souhaitée.



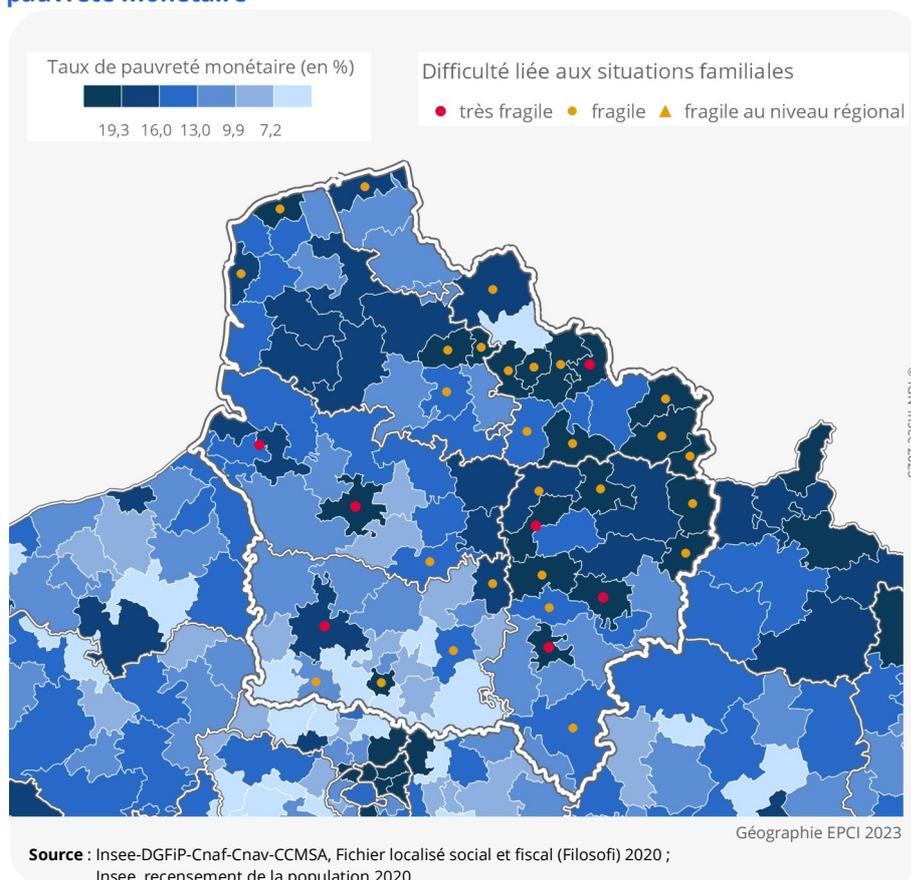
Source : système national d'enregistrement (SNE) 2022.

Géographie EPCI 2023

THÈME 4 : SITUATIONS FAMILIALES

Les enfants constituent une population cible des politiques de lutte contre la pauvreté. En effet, la pauvreté affecte dans l'immédiat le bien-être de l'enfant mais a également une incidence sur son avenir. Vivre avec un seul parent ou avoir des parents sans emploi accroît le risque de pauvreté monétaire, et au-delà le risque d'exclusion sociale. Parallèlement, les enfants dont les parents ont de faibles ressources ont des conditions de logement souvent plus précaires ▶ figures 12 et 13.

▶ 12. EPCI fragiles sur le thème des situations familiales et taux de pauvreté monétaire



▶ 13. Les EPCI les plus fragiles sur le thème des situations familiales

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi
CA Valenciennes Métropole	Valenciennes	+++	24,3	8,5	22,3
CA Amiens Métropole	Amiens	+++	27,2	13,4	20,3
CA du Beauvaisis	Beauvais	+++	25,1	14,1	18,0
CA du Saint-Quentinois	Saint-Quentin	+++	27,3	10,6	23,8
CA GrandSoissons Agglomération	Soissons	+++	24,4	13,4	20,7
CA de la Baie de Somme	Abbeville	+++	26,5	8,5	21,2
CA du Pays de Laon	Laon	+++	25,7	8,8	20,7
Métropole Européenne de Lille	Lille	++	22,5	11,9	16,6
CA de Lens - Liévin	Lens	++	20,7	8,4	21,1
CU de Dunkerque	Dunkerque	++	22,5	6,9	18,0
CA de la Porte du Hainaut	Denain	++	21,3	7,9	20,5
CA Douaisis Agglo	Douai	++	22,0	7,6	19,3

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	24,3	12,6	15,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	21,3	8,4	12,0
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	21,2	8,1	s.o.

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

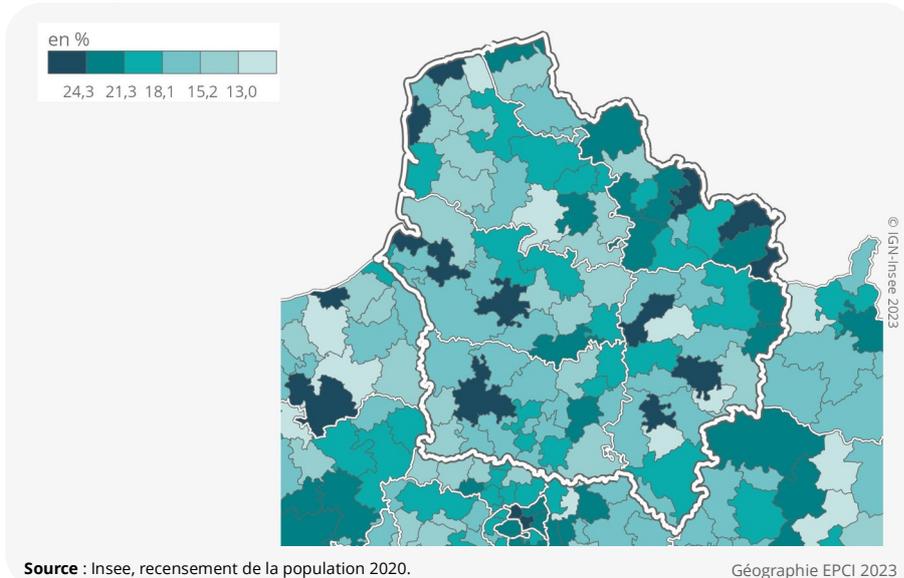
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, recensement de la population 2020.

► 14a. Part des enfants vivant en famille monoparentale

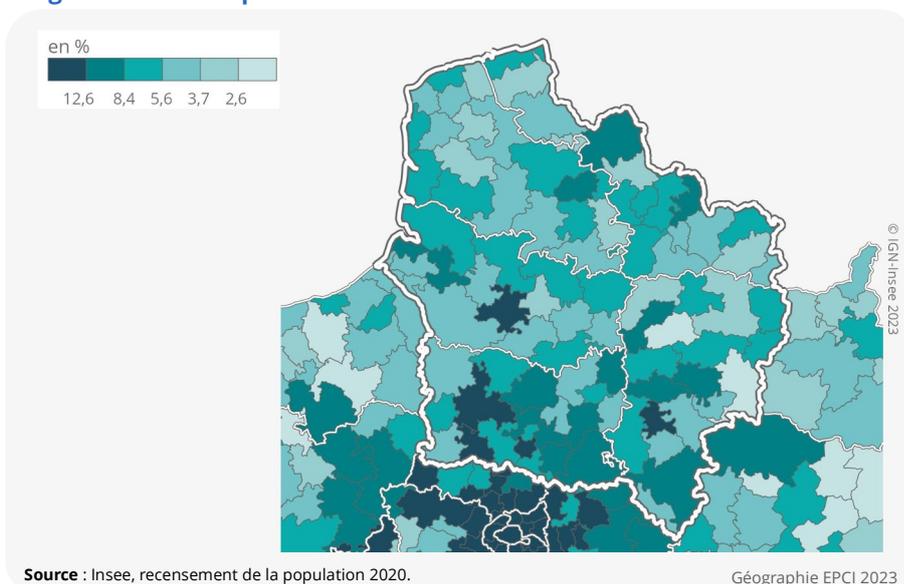
Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille monoparentale parmi les personnes mineures.



► 14b. Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé

Indicateur : Part des mineurs vivant dans un logement en état de suroccupation parmi les mineurs vivant dans un logement ordinaire.

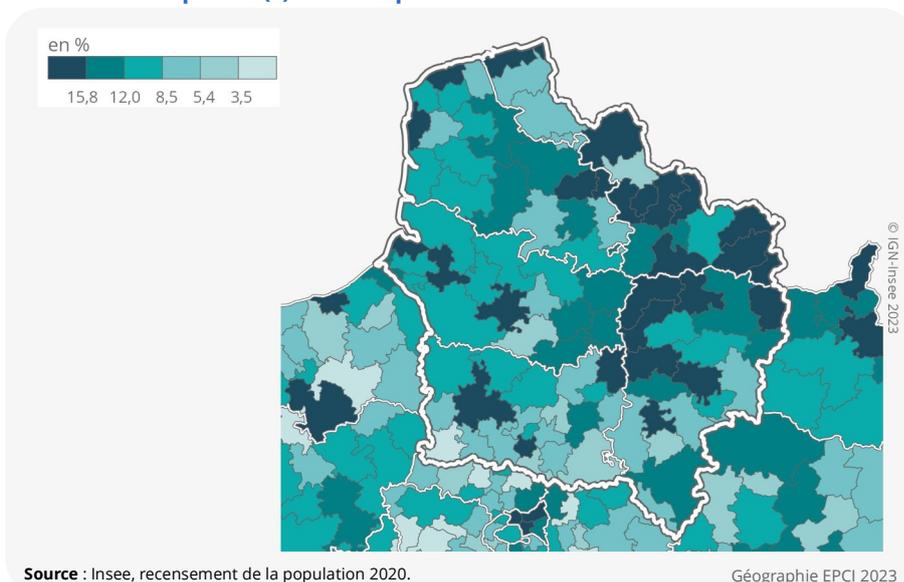
Le concept de suroccupation repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'occupation normale (voir méthodologie).



► 14c. Part des enfants vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi

Indicateur : Part des enfants mineurs vivant dans une famille dont le(s) parent(s) sont sans emploi parmi les enfants mineurs vivant dans une famille.

Est comptée comme enfant d'une famille toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille. Le(s) parent(s) qui résident avec l'enfant sont considérés comme parents. Si un enfant vit avec un parent et un beau parent, ce dernier est également compté comme parent. En revanche, il n'est pas tenu compte de l'activité d'un parent qui ne vit pas avec l'enfant. Dans le cas de résidence alternée, l'enfant est considéré vivre avec le parent avec lequel il habite à la date du recensement.

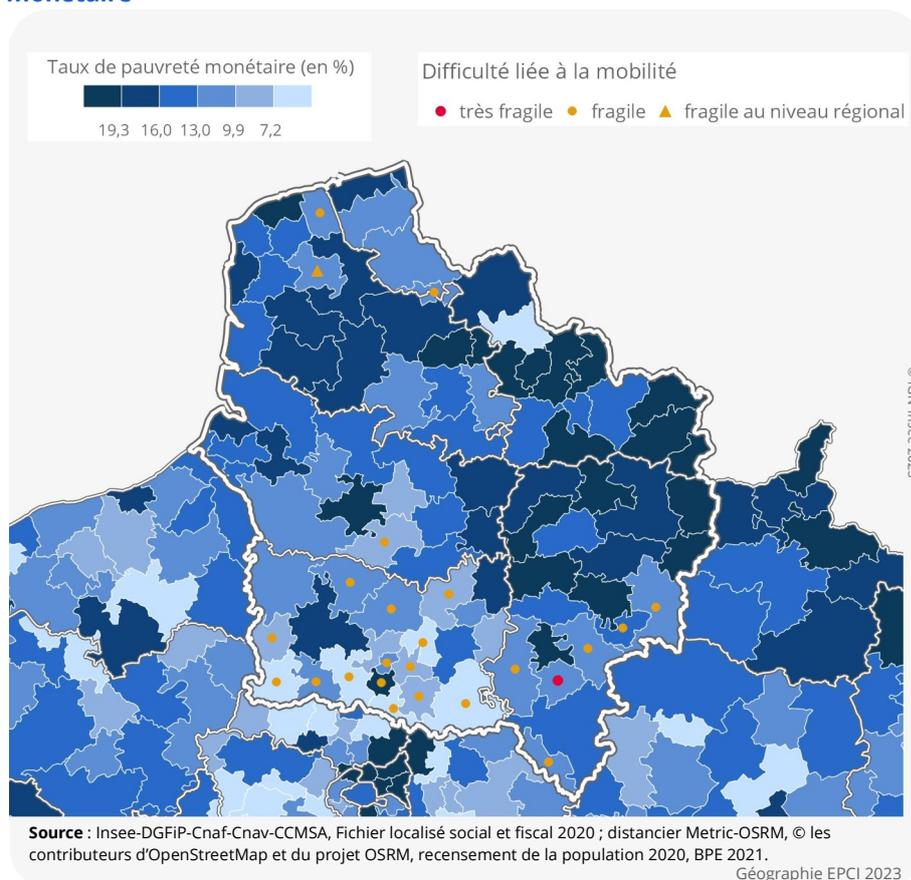


THÈME 5 : MOBILITÉ

Pouvoir se rendre facilement sur son lieu de travail, à un entretien d'embauche ou à une formation est un enjeu essentiel en terme de lutte contre la pauvreté. Or, selon le lieu où elles habitent, les personnes pauvres peuvent rencontrer des freins à la mobilité. Ainsi, dans les territoires où l'usage de la voiture pour aller travailler est très élevé, la possession d'un véhicule (et donc d'un permis de conduire) est souvent un préalable à la recherche d'emploi, du fait de l'absence de transports en commun adaptés et d'une offre d'emploi locale très limitée. De plus, dans les territoires éloignés des pôles, les actifs doivent souvent parcourir une grande distance pour aller travailler, ce qui, quel que soit le transport, a un coût ▶ figures 15 et 16.

Parallèlement, les habitants pauvres des territoires éloignés des services courants sont confrontés à des coûts ou à des difficultés qui peuvent les fragiliser ou les exclure davantage.

▶ 15. EPCI fragiles sur le thème de la mobilité et taux de pauvreté monétaire



▶ 16. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de la mobilité

en %

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante
CC du Canton d'Oulchy-le-Château	Oulchy-le-Château	+++	90,0	27,1	97,9
CA Creil Sud Oise	Creil	++	64,5	36,0	0,0
CC Thelloise	Chambly	++	82,1	38,8	5,4
CC du Pays de Valois	Crépy-en-Valois	++	78,8	49,3	19,7
CC de l'Aire Cantilienne	Chantilly	++	64,5	42,3	1,0
CC Flandre Lys	Merville	++	86,6	26,1	0,3
CC des Sablons	Méru	++	78,6	45,2	15,8
CC des Pays d'Oise et d'Halatte	Pont-Sainte-Maxence	++	81,1	35,7	0,8
CC du Plateau Picard	Saint-Just-en-Chaussée	++	82,7	34,3	34,8
CC Retz-en-Valois	Villers-Cotterêts	++	81,2	36,3	32,1
CC de la Région d'Audruicq	Oye-Plage	++	89,5	21,4	8,6
CC Senlis Sud Oise	Senlis	++	78,8	31,9	7,7

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)	88,5	31,8	59,1
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)	86,5	23,2	39,6
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	85,8	s.o.	28,7

s.o. (sans objet) : le seuil régional est supérieur au seuil national

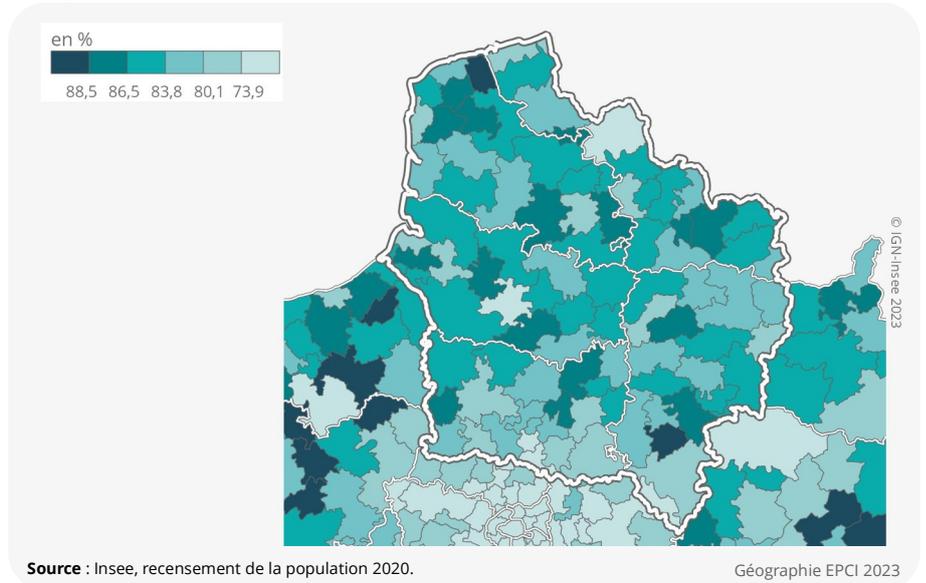
Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020, BPE 2021.

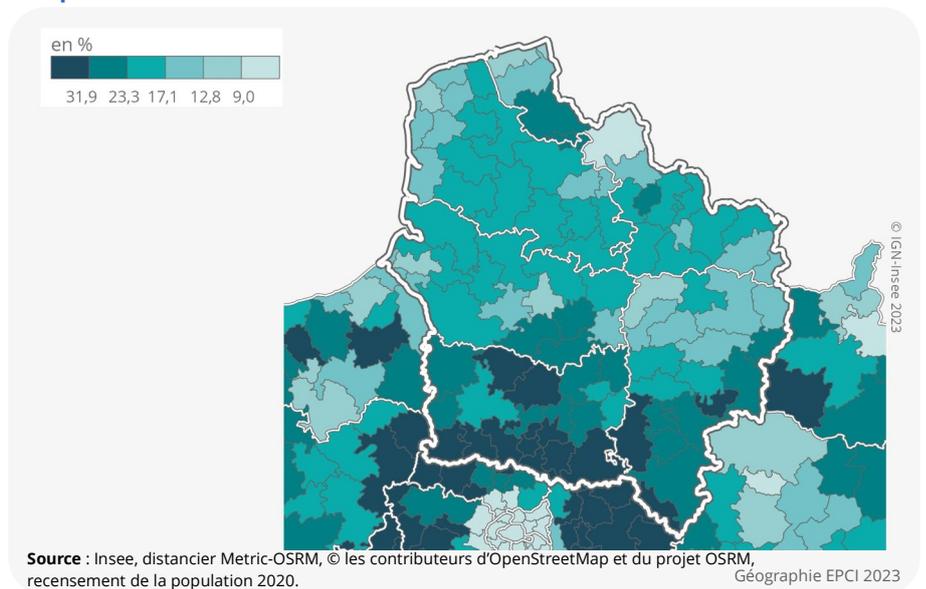
► 17a. Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler

Indicateur : Nombre d'actifs ayant un emploi et déclarant au recensement utiliser une voiture, un camion ou une fourgonnette comme mode de transport principal pour aller travailler, rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.



► 17b. Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail

Indicateur : Nombre d'actifs occupant un emploi dans une commune distante d'au moins 30 kilomètres de sa commune de résidence rapporté au nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans le territoire.

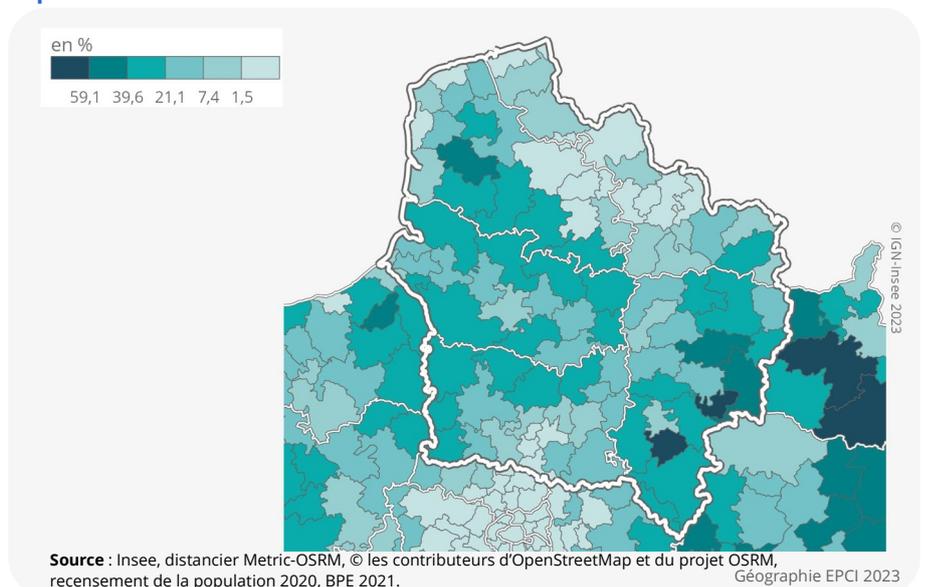


► 17c. Part de la population éloignée du panier vie courante

Indicateur : Le « panier de la vie courante » comprend 22 équipements ou services, choisis en fonction de la proximité, de la mobilité qu'ils impliquent, de l'importance qui leur est donnée au quotidien et de leur fréquence d'usage. Ils comprennent une grande partie des équipements de la gamme dite de proximité (école, boulangerie, etc).

En France, 90 % de la population accède en moins de 8 minutes, par la route, à ce panier d'équipement (temps théorique). Les 10 % restants sont considérés comme éloignés.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

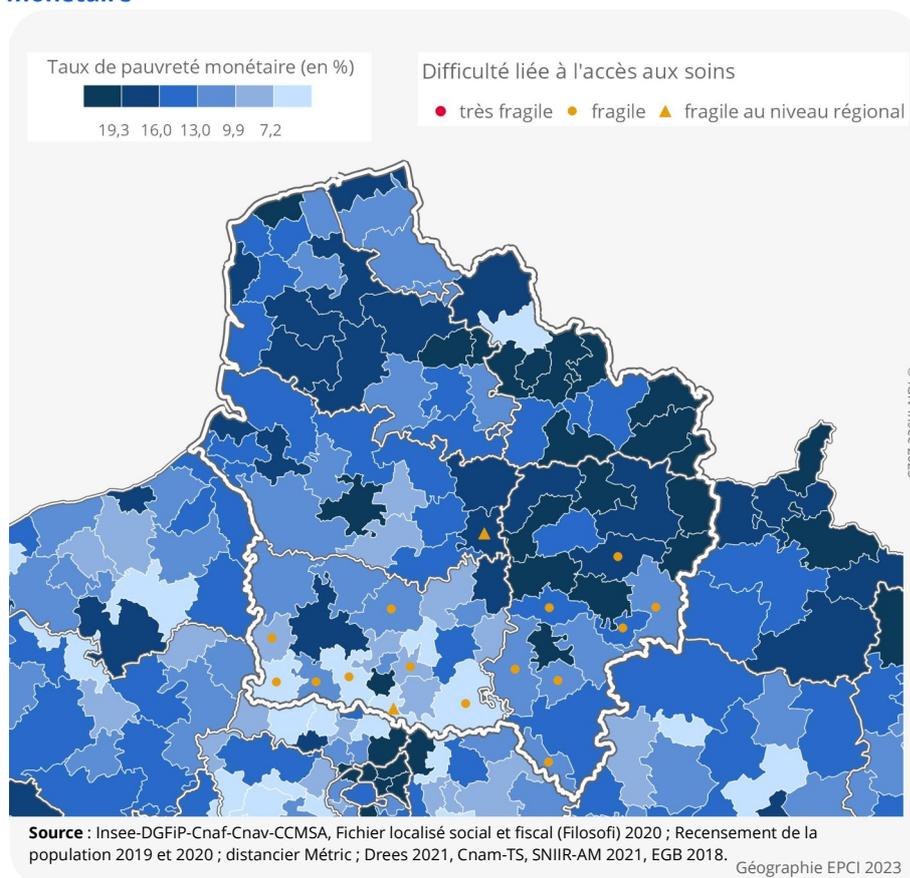


THÈME 6 : ACCÈS AUX SOINS

Les difficultés d'accès aux soins, si elles ne sont pas directement corrélées à la pauvreté monétaire, viennent renforcer la précarité des ménages, en accroissant les contraintes (temps d'attente, recherche d'un praticien, déplacements, ...). Par ailleurs, vivre dans un territoire faiblement doté en services de santé augmente fortement le risque que les personnes en situation de privation matérielle et sociale renoncent aux soins.

Dans les territoires où la population est très âgée, les difficultés d'accès aux soins peuvent devenir encore plus prégnantes, notamment pour les personnes les moins favorisées. En effet, les personnes les plus âgées sont à la fois généralement moins mobiles, et davantage susceptibles de devoir recourir à plusieurs professionnels de santé ▶ figures 18 et 19.

▶ 18. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux soins et taux de pauvreté monétaire



▶ 19. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux soins

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Accessibilité potentielle aux médecins généralistes en nb de consultation par an et par hab.	(2) Accessibilité potentielle aux infirmiers ETP pour 100 000 habitants	Part de la population de 80 ans ou plus en %
CC Thelloise	Chambly	++	2,0	107	3,6
CC du Pays de Valois	Crépy-en-Valois	++	2,2	82	3,4
CC des Sablons	Méru	++	1,2	109	2,5
CC des Pays d'Oise et d'Halatte	Pont-Sainte-Maxence	++	2,5	88	4,1
CC du Plateau Picard	Saint-Just-en-Chaussée	++	2,5	89	4,1
CC Retz-en-Valois	Villers-Cotterêts	++	1,7	104	4,8
CC de la Champagne Picarde	Villeneuve-sur-Aisne	++	2,1	129	3,8
CC du Vexin-Thelle	Chaumont-en-Vexin	++	1,5	104	3,7
CC du Pays de Bray	Sérifontaine	++	1,6	78	4,1
CC Picardie des Châteaux	Anizy-le-Grand	++	1,9	146	5,7
CC du Canton de Charly-sur-Marne	Charly-sur-Marne	++	1,7	91	4,7
CC du Pays de la Serre	Marle	++	1,7	134	5,1

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)*	(1)	(2)	Part de la population de 80 ans ou plus en %
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)*	2,1	75,0	8,8
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	2,5	92,7	7,4
	s.o.	114,5	5,4

* Pour (1) et (2), valeur au-dessous du 1^e décile (10 %) et du 1^e quartile (25 %) ; s.o. (sans objet) : (1) ou (2) le seuil régional est inférieur au seuil national.

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

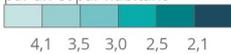
Source : recensement de la population 2019 et 2020 ; distancier Métrix ; Drees 2021, Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018.

► 20a. Accessibilité potentielle aux médecins généralistes

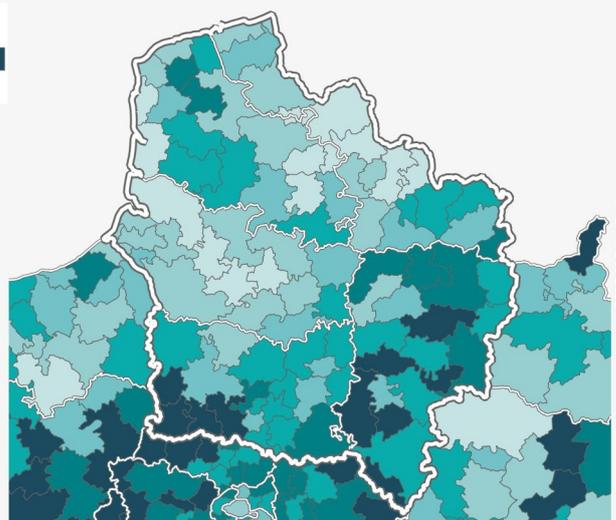
Indicateur : Nombre de consultations/visites accessibles pour chaque habitant par an. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les médecins accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seuls les médecins de moins de 65 ans sont pris en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

en nombre de consultation par an et par habitant



4,1 3,5 3,0 2,5 2,1



Source : traitements Drees 2021 , Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

Géographie EPCI 2023

► 20b. Accessibilité potentielle aux infirmières

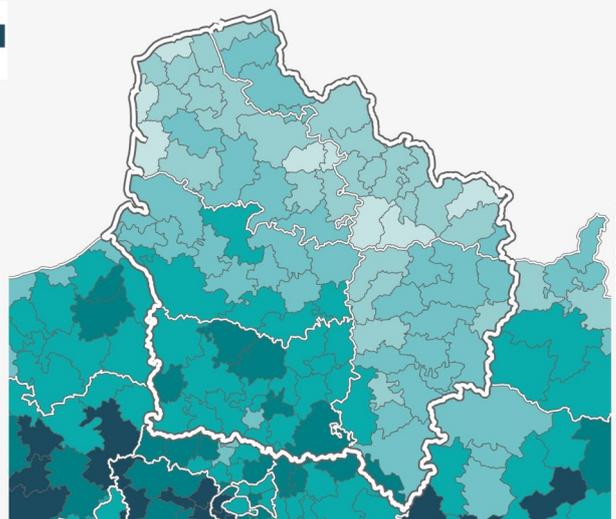
Indicateur : Nombre d'infirmières de 65 ans ou moins en équivalent temps plein (ETP) accessibles pour 100 000 habitants. L'indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte d'un recours dégressif avec la distance, du niveau d'activité des professionnels en exercice, du nombre de consultations/visites que peuvent proposer les infirmières accessibles ainsi que de la structure par âge de la population qui influence les besoins de soins.

Seules les infirmières libérales ou salariées en centre de santé de moins de 65 ans sont prises en compte. L'APL a été développée pour mesurer l'adéquation spatiale entre l'offre et la demande de soins de premier recours. Elle rend comparable l'accessibilité de zones ayant des populations d'âges très différents.

ETP pour 100 000 habitants



215 167 121 93 75



Source : Traitements Drees 2021 , Cnam-TS, SNIIR-AM 2021, EGB 2018 ; Insee, populations par sexe et âge 2019, distancier Metric.

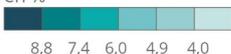
Géographie EPCI 2023

► 20c. Part de la population de 80 ans ou plus

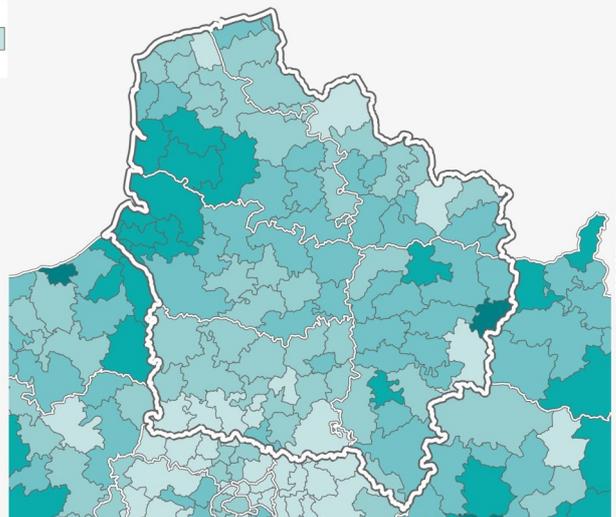
Indicateur : Part des personnes âgées de 80 ans ou plus vivant dans un logement ordinaire au sens du recensement, parmi les personnes vivant dans un logement ordinaire.

Un logement ordinaire est défini du point de vue de son utilisation. C'est un local utilisé pour l'habitation, séparé et indépendant. Les habitations mobiles et les locaux utilisés pour l'habitation au sein des communautés (maisons de retraite, foyers, services de moyen ou long séjour, communautés religieuses, ...) ne sont pas considérés comme des logements ordinaires.

en %



8,8 7,4 6,0 4,9 4,0



Source : Insee, recensement de la population 2020.

Géographie EPCI 2023

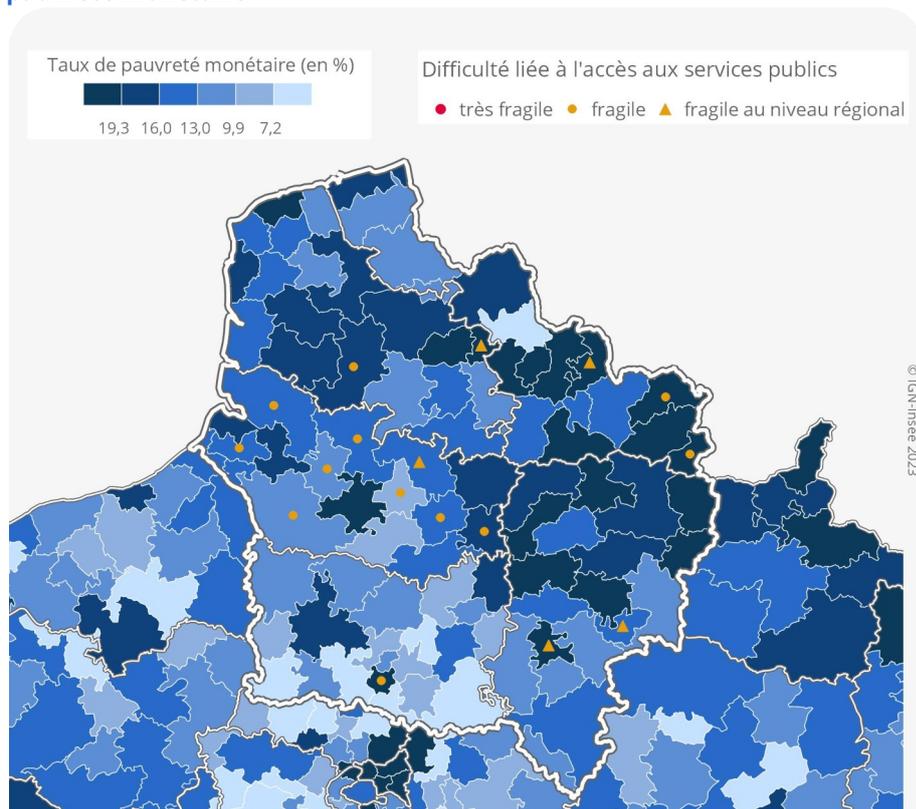
THÈME 7 : ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

L'accès aux droits et aux services sociaux est un enjeu majeur dans la lutte contre la pauvreté.

Selon le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA), « la question d'accessibilité à un mode d'accueil se pose de manière accrue pour les familles en situation de pauvreté ou en parcours d'insertion ; c'est un enjeu clef si l'on veut que les mères seules retrouvent le chemin de l'emploi ; pour les enfants, l'enjeu est leur socialisation et leur développement futur ».

Par ailleurs, afin de ne pas exclure la population la plus éloignée des usages d'internet, la proximité des services publics reste indispensable, notamment dans le cadre de la lutte contre le non recours aux droits. Parallèlement, l'inclusion numérique nécessite un accès de bonne qualité aux réseaux de communication ▶ figures 21 et 22.

▶ 21. EPCI fragiles sur le thème de l'accès aux services publics et taux de pauvreté monétaire



Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2020 ; ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF ; CPAM ; ARCEP 2022. Géographie EPCI 2023

▶ 22. Les EPCI les plus fragiles sur le thème de l'accès aux services publics

EPCI	Nom de la commune la plus peuplée de l'EPCI	Fragilité	(1) Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de trois ans	Accès aux équipements France services en minutes	(2) Part des locaux raccordables à la fibre en %
CA Maubeuge Val de Sambre	Maubeuge	++	39,2	4,5	98,8
CA Creil Sud Oise	Creil	++	32,4	1,4	91,8
CC Somme Sud-Ouest	Poix-de-Picardie	++	64,0	9,2	21,2
CC du Ternois	Saint-Pol-sur-Ternoise	++	48,1	10,9	98,1
CC Ponthieu-Marquenterre	Rue	++	65,8	8,7	25,1
CC du Territoire Nord Picardie	Doullens	++	64,5	10,8	36,4
CC Nièvre et Somme	Flixecourt	++	74,9	13,7	86,8
CC du Val de Somme	Corbie	++	69,9	13,9	90,3
CC du Sud Avesnois	Fourmies	++	33,7	3,4	97,1
CC du Vimeu	Frivilles-Escarbotin	++	65,9	13,8	82,4
CC de l'Est de la Somme	Ham	++	45,4	9,1	28,1
CC Terre de Picardie	Rosières-en-Santerre	++	56,7	16,7	11,9

+++ très fragile, ++ fragile, + fragile au niveau régional

Valeurs minimales définissant les territoires en difficulté

Valeur au-dessus de laquelle se situent 10 % des EPCI français (9 ^e décile)*	44,6	11,8	25,7
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI français (3 ^e quartile)*	52,2	9,3	53,2
Valeur au-dessus de laquelle se situent 25 % des EPCI de la région (3 ^e quartile régional)	53,7	9,1	91,8

* Pour (1) et (2), valeur au-dessus du 1^e décile (10 %) et du 1^e quartile (25 %).

Champ : EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région.

Note : les EPCI sont classés par degré de fragilité, et à degré de fragilité identique, les EPCI sont triés en fonction décroissante de leur population.

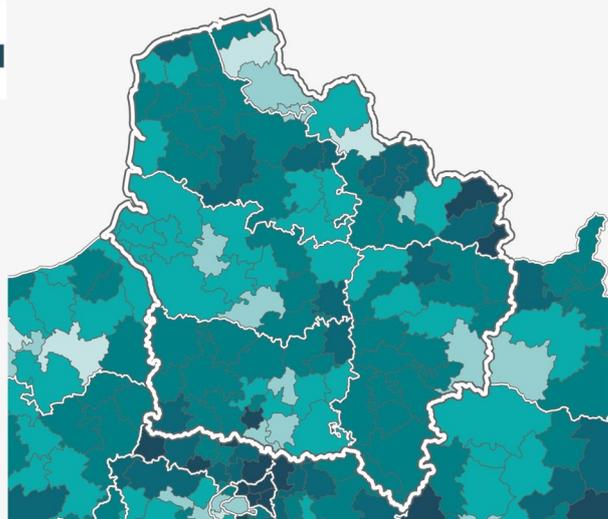
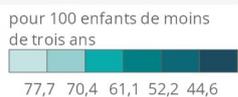
Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoss) 2021 ; distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023 ; ARCEP 2022.

▶ 23a. Capacité théorique d'accueil du jeune enfant

Indicateur : Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans par les modes d'accueil "formels" pour 100 enfants de moins de 3 ans.

Les modes d'accueil "formels" correspondent aux modes d'accueil suivants : assistant(e) maternel(le) employé(e) directement par des particuliers, salarié(e) à domicile, accueil en Eaje (établissement d'accueil du jeune enfant collectif, familial et parental, micro-crèches), école maternelle.

La capacité d'accueil comptabilise des places d'accueil proposées à un instant donné, et non un nombre d'enfants gardés.



Source : ONAPE (Cnaf, Drees, Insee, CCMSA, MENESR-Depp, Acoess) 2021

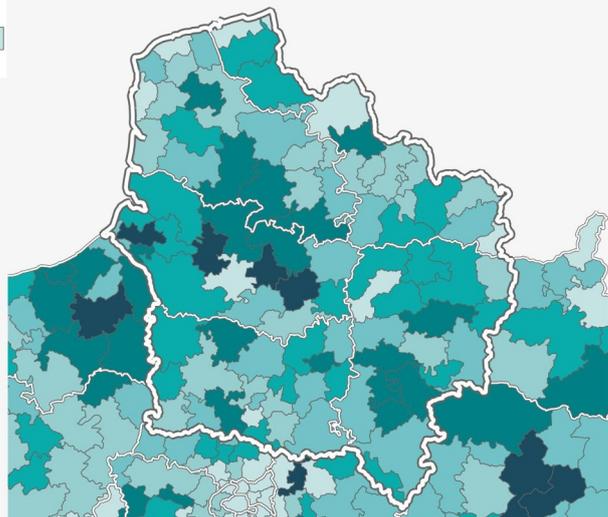
Géographie EPCI 2023

▶ 23b. Temps d'accès aux équipements France services

Indicateur : Temps d'accès de la population à la maison France services la plus proche ou au panier équivalent d'équipements.

France Services est un guichet unique permettant un accompagnement sur les démarches de 9 opérateurs nationaux. Le panier « équivalent France services » est ici constitué des points d'accueil de la CAF, de la MSA, de la CPAM, de la Poste, des finances publiques et de Pôle Emploi ainsi que des antennes judiciaires et des maisons de justice.

Le temps d'accès à un service du panier est le temps théorique de trajet par la route vers celui qui est le plus proche. Le temps d'accès au panier est la moyenne de ces temps pour l'ensemble des services du panier.

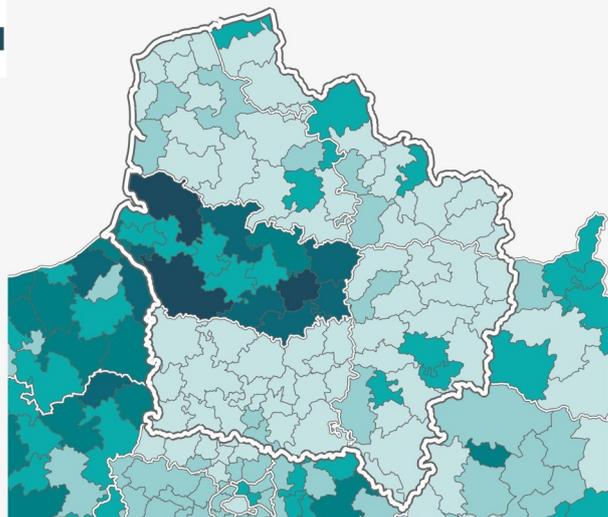


Source : Insee, distancier Metric-OSRM, © les contributeurs d'OpenStreetMap et du projet OSRM, recensement de la population 2020 ; BPE 2021 ; CNAF, CPAM 2023.

Géographie EPCI 2023

▶ 23c. Part des locaux raccordables à la fibre

Indicateur : Les locaux raccordables FttH (fibre optique) correspondent aux logements ou locaux à usage professionnel raccordables à un réseau de communications à très haut débit en fibre optique par l'intermédiaire d'un point de mutualisation.



Source : ARCEP, données du 4^e trimestre 2022.

Géographie EPCI 2023

Indicateurs par EPCI : Aisne

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics	
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans
CC des Trois Rivières	25,6	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx			xx		xxx					x	x		
CC Thiérache Sambre et Oise	22,7	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx					xxx				xx	x	xx		
CC des Portes de la Thiérache	22,1	xx	xx	xxx	xxx	xxx	xxx			xx	xx	xx	xx	x			xx		x	
CA du Saint-Quentinois	22,0	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xx	xx		xxx	xx	xxx					x			
CA du Pays de Laon	21,1	xxx	xx	xxx	xx	xxx				xxx	xx	xxx								x
CA GrandSoissons Agglomération	21,1	xxx	xx	xxx	xxx	xxx	xx	xx		xxx	xxx	xxx	xx				x		xx	x
CA Chauny-Tergnier-La Fère	19,4	xxx	xxx	xxx	xxx	xx	xxx			x		xxx			xx					
CC de la Thiérache du Centre	18,9	xxx	xxx	xx	xxx	xxx	xxx					xx		x	xx		x		x	
CC du Pays du Vermandois	17,8	xxx	xx	xxx	xxx	xxx	xxx					xxx			xx					
CC du Pays de la Serre	16,4	xx	xx	xxx	xxx	xxx	xxx							xx	xxx				xx	
CC Picardie des Châteaux	14,7	xx	xx	xx	xx		xx	xx		xx	xx			x	xxx		x		xx	
CA de la Région de Château-Thierry	14,7	xx		xx	xxx	xxx	xx	xx		xx	xx		xx							
CC du Val de l'Oise	13,6	xx	xx	xxx	xxx		xx						xx				x			
CC du Chemin des Dames	13,1				xx								xxx	xxx	xxx			x		x
CC Retz-en-Valois	11,9		xx		xxx		xx	xx					xxx	x	xxx	x				
CC de la Champagne Picarde	11,8		xx		xx		xx						xx	xx	xxx					
CC du Val de l'Aisne	11,6	xx	xxx		xx		xx						xx	xx					xx	
CC du Canton de Charly-sur-Marne	11,4			xx	xx		xx						xxx		xxx	xx		x		
CC du Canton d'Oulchy-le-Château	10,0				xxx	xxx	xx						xxx	xx	xxx	xxx			xx	

*RP : au sens du recensement de la population.

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Nord

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics	
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans
CC du Sud Avesnois	27,5	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx				xxx	xxx				xx		xxx		
CA Maubeuge Val de Sambre	26,3	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xx				xxx	xxx						xxx		
CA Valenciennes Métropole	22,3	xxx	xxx	xxx	xx	xxx		xx	xx		xxx	xx	xxx					xx		x
CA du Caudrésis et du Catésis	22,0	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx					xxx					x			
CA de la Porte du Hainaut	21,9	xxx	xx	xxx	xxx	xxx	xx	xx	xx	x	xx	xxx						xx		
CC Cœur de l'Avesnois	19,8	xxx	xxx	xxx	xx	xx	xx				xx	xxx					x	xx		
CA Douaisis Agglo	19,5	xxx	xx	xxx	xx	xxx		xx	xx		xx	xxx								
CC Cœur d'Ostrevent	19,4	xxx	xx	xxx	xxx	xx	xx		xx			xxx		xx				xx		
Métropole Européenne de Lille	18,6	xx	xx	xx		xxx	xxx	xx	x	xx	xx	xxx								x
CU de Dunkerque	18,3	xxx	xxx	xxx	xx	xxx					xx	xxx								x
CA de Cambrai	15,9	xxx	xx	xxx		xx					xx	xx					x			
CC du Pays Solesmois	15,7	xxx	xxx	xxx						x		xx	xx							
CC du Pays de Mormal	13,3		xxx	xx		xx							xx						x	
CC Flandre Lys	10,5		xx					xx	x				xx	xx						
CC de Flandre Intérieure	10,4								x					xx						
CC des Hauts de Flandre	10,4									x				x						
CC Pévèle-Carembault	7,0							xx											xx	

*RP : au sens du recensement de la population.

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Oise

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics	
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans
CA Creil Sud Oise	29,5	xxx	xx	xxx	xxx	xxx	xxx	xxx	x		xxx	xxx		xxx				xxx		x
CC du Pays Noyonnais	17,9	xxx		xxx	xxx	xxx	xx				xx	xxx		xx				xx		
CA du Beauvaisis	16,7	xx	xx	xx	xxx	xxx	xxx	xx		xxx	xxx	xxx					x			
CA de la Région de Compiègne et de la Basse Automne	14,3					xxx	xxx	xx		xx	xx	xx		xx			x			
CC de l'Oise Picarde	12,8			xx	xxx		xxx		x					xxx	x		xx		xx	
CC de la Picardie Verte	12,6	xx	xx		xxx	xxx								xx	x		xx			
CC des Sablons	11,5				xx		xxx	xx			xxx			xxx		xxx	x			
CC des Deux Vallées	10,8			xx	xx			xx					x				x		xx	
CC du Liancourtois	10,7	xx		xx	xx		xx	xx			x			xxx			x		x	
CC du Plateau Picard	10,3			xx	xxx		xxx	xx	x		xx			xxx	x	xx	xx			
CC du Pays de Bray	9,7			xx	xx		xx	xx					xx	xx	x	xxx	xx		x	
CC du Clermontois	9,4		xx			xxx	xx	xx			xx			xx		xx	x			
CC des Pays d'Oise et d'Halatte	9,2					xxx	xxx	xxx			xx			xxx		xx	xx			
CC des Lisières de l'Oise	9,1												x			xx	x			
CC du Pays des Sources	8,3												xx	xx	x		x			
CC Senlis Sud Oise	7,3						xx	xxx			xx			xxx			x			
CC du Pays de Valois	7,1						xx	xx			xx			xxx		xx	xx			
CC Thelloise	7,0						xx	xx			x			xxx		xxx	x		xx	
CC du Vexin-Thelle	6,5							xx						xxx	x	xxx	x		xx	
CC de l'Aire Cantilienne	6,2						xx	xxx	x		x			xxx			x	x		
CC de la Plaine d'Estrées	6,1				xx	xxx		xx					xx	xx			x			

*RP : au sens du recensement de la population.

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Pas-de-Calais

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales		Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics			
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'annonce élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CA de Lens - Liévin	22,8	xxx	xx	xxx	xxx	xx	xxx	xx			xx	xxx							xx		
CA Grand Calais Terres et Mers	22,1	xxx	xxx	xxx	xxx	xx	xx	xx	xx	xxx		xxx							xx		
CA d'Hénin-Carvin	20,7	xxx		xxx	xxx	xxx	xx	xx				xxx							xx		x
CA du Boulonnais	19,0	xxx	xx	xxx	xxx	xxx		xx		xxx		xxx						x	x		
CA de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane	17,9	xx	xx	xxx	xx	xxx			xx			xx	x						x		
CC des 7 Vallées	17,7			xx	xx		xx							x				x	x		
CC du Ternois	17,4	xx	xx	xx	xx	xx	xx					xx						x	xx	xx	
CC du Haut Pays du Montreuillois	17,1				xx										xx				x		
CA du Pays de Saint-Omer	16,8	xx	xx	xx	xx	xx						xx									
CU d'Arras	14,9	xx	xx	xx		xxx		xx		xx		xx									x
CC Pays d'Opale	14,7		xx		xx								xx			xx					
CC de la Terre des Deux Caps	14,1	xx	xxx	xx	xx								x								
CC de Desvres-Samer	13,7				xx									xx							
CA des Deux Baies en Montreuillois	13,6	xx		xx				xx	x									x			
CC du Sud-Artois	13,4				xx		xx													xx	
CC du Pays de Lumbres	12,9		xx		xx								xx	x	xx					xx	
CC de la Région d'Audruicq	11,9				xx			x	xx				xxx						x		
CC des Campagnes de l'Artois	10,0					xx			xx				xx				x			xx	
CC Osartis Marquion	9,9								x				xx								

*RP : au sens du recensement de la population.

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.

Indicateurs par EPCI : Somme

EPCI dont la ville la plus peuplée est située dans la région	Taux de pauvreté (en %)	Insertion professionnelle			Niveau formation initiale			Logement			Situations familiales			Mobilité			Accès aux soins		Accès aux services publics		
		Part des chômeurs (RP*)	Part des chômeurs de longue durée (RP*)	Part des 16-25 ans ni en emploi ni en formation	Part des non diplômés parmi les 20 ans ou plus	Part des 15-19 ans peu ou pas diplômés et non scolarisés	Part des non bacheliers parmi les 20-65 ans	Part des résidences principales en état de suroccupation	Part de la pop. exposée à des loyers d'ann once élevés	Demande en cours de logements sociaux pour une attribution	Part des enfants mineurs vivant en famille monoparentale	Part des mineurs vivant dans un logement suroccupé	Part des enfants mineurs vivant dans une famille avec parent(s) sans emploi	Part des actifs utilisant leur voiture pour aller travailler	Part des actifs habitant à 30 km ou plus de leur lieu de travail	Part de la population éloignée du panier vie courante	Accessibilité potentielle localisée aux médecins généralistes	Accessibilité potentielle localisée aux infirmières	Part de la population de 80 ans ou plus	Capacité théorique d'accueil des enfants de moins de 3 ans	Accès aux équipements France services
CA Amiens Métropole	19,5	xxx	xx	xxx	xxx	xxx	xxx	xx		xxx	xxx	xxx									x
CC de l'Est de la Somme	17,7	xxx	xx	xx	xxx	xxx	xxx					xx		x		x	x	xx	x	xx	xx
CA de la Baie de Somme	17,6	xxx	xx	xxx	xxx	xxx	xx			xxx	xx	xxx					x			x	x
CC de la Haute Somme (Combles - Péronne - Roisel)	16,5	xxx		xxx	xxx	xxx						xx		x			x				xx
CC du Grand Roye	15,3	xxx	xx	xx	xxx	xxx				xx		xx		xx							xx
CC Ponthieu-Marquenterre	14,7	xx		xx	xx	xx					xx						x				xxx
CC Terre de Picardie	14,6	xx		xx	xxx	xx	xxx					xx		xx						xxx	xxx
CC du Pays du Coquelicot	14,5	xx	xxx		xx	xx	xx	xx							x			x		xx	x
CC du Vimeu	13,6	xx	xxx		xxx	xxx					x		xx				x		xxx		x
CC du Territoire Nord Picardie	13,3		xxx						x											xx	xx
CC Somme Sud-Ouest	12,3		xxx		xxx	xx					xx				x			x		x	xxx
CC Nièvre et Somme	12,1		xx	xx	xxx	xx	xx				xx		xx							xxx	x
CC Avre Luce Noye	9,5		xx										xx	xx	x		x				xx
CC du Val de Somme	8,8				xx	xx			xx	xx										xxx	x

*RP : au sens du recensement de la population.

Lecture : xxx : l'EPCI fait partie des 10 % des EPCI les plus touchés au niveau national ; xx : l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau national ; x : parmi les EPCI restants, l'EPCI fait partie des 25 % les plus touchés au niveau régional.